Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 55 (1926)

Heft: 7

Artikel: La gourmandise

Autor: Dévaud, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041005

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LVme ANNÉE. N° 7. 1er MAI 1926.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique,* Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque IIa 153.*

*Le **Bulletin pédagogique** et le **Faisceau mutualiste** paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du **Bulletin** et 5 du **Faisceau**.*

SOMMAIRE. — *La gourmandise. — L'apostolat de l'éducation. — Leçon de langue maternelle pour le cours moyen. — Société des institutrices. — Calcul du volume d'un tas de gravier et d'autres solides analogues. — Bibliographies. — Question mise à l'étude.*

La gourmandise

Qui n'est pas sobre tombe, d'une chute presque fatale, victime de son gosier ou de son estomac ; il n'est pas rare même qu'il se ravale très bas et sombre dans sa fortune et son aisance, dans son honneur familial et professionnel, dans son bonheur en ce monde et dans l'autre. La bonne chère et la boisson sont causes du malheur de combien de nos contemporains ?

Les vices de la maturité furent souvent des défauts charmants dont les mères ont souri ; les tigres en bas âge sont gentils comme des chats et caressants comme eux. Ce qui s'appelle intempérance, ivrognerie, recherche de la chère épicée et des parties fines, fut, pendant l'enfance, une innocente gourmandise. Nous ne proposons point de supprimer le vin sous prétexte qu'il y a des gens qui en abusent ; nous ne réclamons pas non plus que les friandises soient interdites aux petits, mais qu'il soit veillé à leur discret usage.

L'absorption des sucreries, du chocolat, excite les nerfs gustatifs ; cette agréable réaction devient assez vite une habitude, donc un besoin, puis une passion, pareille à celle du cigare ou de l'alcool chez l'adulte. Et quand l'excitant n'est pas accordé, ou ne l'est qu'à dose insuffisante, il en résulte un vrai malaise. Or, cette irritation nerveuse ne me paraît pas sans effet sur le bon fonctionnement du système nerveux tout entier. Par ailleurs l'estomac, accoutumé à ces pâtures, n'accepte plus de bonne grâce des nourritures plus substantielles ; les petits gourmands n'ont pas d'appétit ; ils boudent la soupe, la viande, les légumes ; ils attendent le dessert. Aussi n'est-il pas rare que de petits gourmands deviennent anémiques et s'affaiblissent, parce que sous-alimentés. La gourmandise est donc une erreur physiologique qui a pour conséquence un fonctionnement anormal des nerfs et un fonctionnement anormal de l'estomac ; il s'ensuit à la longue des manifestations morbides diverses, toujours désagréables et parfois dangereuses.

Au point de vue moral, la gourmandise devenue habitude, besoin, passion, débilite la volonté, provoque d'autres appétits moins anodins, celui des boissons alcooliques et celui de la sensualité sexuelle.

Bien des mamans sont malheureusement incapables de résister aux sourires, aux câlineries, aux baisers, aux invectives, aux colères rageuses de leur progéniture en proie à des désirs intempérants. Elles cèdent, d'autant qu'il semble ne devoir être question que d'un bonbon, que d'un carré de chocolat ; ce que nous condamnons, ce ne sont point de ces régals appréciés parce que rares, donc inoffensifs ; ce sont les débauches de gâteaux, de sucreries qui se répètent fréquemment, et ces gâteries sont dévorées gloutonnement. Les caresses, les embrassements, les tendresses que l'on prodigue à la mère chérie ne peuvent être qualifiés de témoignages d'amour ; ils ne tendent à satisfaire, comme moyens à fin, que l'égoïsme de son propre ventre, qui est le pire des égoïsmes. Le ventre prend donc assez vite de l'importance dans la vie personnelle du garçonnet, de la fillette, et cela conduit loin, très loin, car le ventre est terriblement exigeant, et ses appétits sont divers. Aussi bien, ceux-là deviennent très tôt de ces sensuels épais, dont l'Ecriture Sainte, qui pourra paraître d'une sincérité trop rude à certains délicats, mais que je n'ai pas à justifier, dit « que leur intelligence est restée embourbée dans leurs intestins ». Souvent les maîtres d'école peuvent constater que la métaphore en est à peine une, et que ces écoliers sont bien réellement « bouchés ». Mais si l'esprit ne se développe pas, le corps sent croître, de plus en plus impérieux, des besoins multiples, factices, dont deux jailliront, lorsque l'âge en sera venu, singulièrement, brutalement impératifs : le goût de l'alcool et le goût du vice honteux, en outre des affections arthritiques, et plus dangereux qu'elles.

L'appétit pour le sucre engendre naturellement l'appétit pour l'alcool, pour les boissons qui excitent en somme pareillement ses

nerfs, son palais et son estomac. Et le goût pour la sucrerie est une volupté. Si l'enfant n'apprend pas à y résister, comment soutiendra-t-il les assauts d'une autre volupté, plus âcrement alléchante, que le culte du ventre n'a pas peu contribué à éveiller, à déchaîner.

Notons qu'il y a quelque danger à ce que les actes de vertu, le travail scolaire, les services légers, la bonne humeur, tout soit apprécié au prix des friandises ; celles-ci deviennent, à ce taux, dans les jugements de valeur de l'enfant, comme le critérium de la moralité de ses actes. Et cet autre danger : que de telles habitudes passent de l'enfance à l'adolescence et de l'adolescence à la jeunesse, que la jeune fille emporte ce défaut dans le ménage qu'elle instaure, qu'elle y soit une poupée à thés, à gâteaux, à petits choux. Le jeune homme, lui, ne se contentera vraisemblablement pas de ces friandises, ni ne satisfera ses appétits débridés dans l'intimité de son ménage.

Ai-je besoin d'indiquer brièvement ce troisième danger : les enfants gourmands sont portés à dérober des friandises, ou de l'argent pour s'en procurer. Ces vols sont d'importance matérielle minime ; ils ont une importance éducative considérable : le sens de la droiture et de l'honnêteté s'en oblitère ; on ne s'arrête pas devant l'indélicatesse quand le désir et l'inclination demandent satisfaction ; la conscience peut en sortir faussée.

On prévient le développement de la gourmandise en accoutumant le petit dès le berceau à la nourriture qui lui convient, hygiénique, appétissante dans sa simplicité. Le goût s'acquiert par l'appétit, et l'appétit par l'exercice, par la régularité dans les repas. Les bambins qui mangent tout le jour n'ont jamais faim ; la nourriture qui leur est présentée aux heures où ils devraient manger ne leur dit plus rien ; ou leur donne alors des bonbons pour exciter leur appétit ; il s'ensuit cette conséquence paradoxale en apparence que ce sont les mioches qui mangent tout le jour qui souffrent de sous-alimentation. Sans doute, nous n'aurions pas la cruauté d'interdire toute friandise ; mais le dessert ne doit pas être un obstacle à l'alimentation abondante et régulière ; il n'en est qu'un complément bienvenu. Quant aux friandises qui peuvent être concédées entre les repas, qu'elles ne soient pas fréquentes, qu'elles n'entravent en rien la nutrition, qu'elles ne coupent pas le légitime appétit des enfants, qui est un signe de santé, s'il est robuste et même vorace. La vie simple et saine qui est celle des parents est la meilleure éducation de la sobriété.

La sobriété dans le boire n'empêche pas l'adulte de se permettre avec mesure du vin, de la bière, du café, du thé ; nul n'y trouve à redire. Mais l'enfant ? Il est naturel que les liqueurs fortes lui soient interdites absolument, pour lesquelles il n'éprouve au reste normalement aucun goût. Et le vin ? il est préférable qu'il s'en abstienne ; tout au plus peut-on en colorer légèrement son eau. Le thé, le café sont funestes, consommés régulièrement, pendant l'enfance, pendant

l'adolescence aussi ; tout au plus peut-on tolérer ces boissons excitantes, largement étendues d'eau, par-ci, par là, rarement. Tous ces breuvages sont nuisibles parce qu'ils excitent et surmènent le système nerveux, alors qu'il est en plein développement ; son affinement en est troublé, entravé, sinon arrêté ; l'impulsivité a un pouvoir énorme à cette époque de l'existence, tandis que la volonté est encore bien faible pour inhiber l'appétit. Et c'est en quoi consiste le danger moral des excitants : que l'organisme devienne réfractaire au commandement de la volonté, qu'il soit donc l'esclave de l'impulsion instinctive. Or, les boissons alcooliques ou toniques créent dans les centres nerveux des poussées irrésistibles, qu'une volonté encore débile est incapable de réprimer. La conscience n'a plus de ressort ; elle assiste tristement à la déchéance, tandis que les mauvaises inclinations se libèrent avidement et s'épanouissent en vices variés, répugnants, mais consentis.

Contre le défaut de la gourmandise, l'école ne peut pas grand'-chose, mais elle peut cependant plus qu'il paraît. Nous n'avons sans doute que des mots à notre disposition. Ces mots peuvent avoir leur efficacité, si nous savons nous en servir. Nos leçons se composent généralement d'un « donné concret », d'où nous tirons notre « morale ». Ce « donné concret » consiste, pour le moment, en tableaux ou en historiettes ; nos neveux verront peut-être le film dérouler sur l'écran ses enseignements en action. Les tableaux antialcooliques sont nombreux, hideux, terrifiants. Le premier de la série montre un jeune homme, attiré dans une auberge, qui boit un verre, sans méfiance; le dernier le représente, prématurément vieilli, qui expire dans un accès de delirium tremens, après avoir réduit sa femme et ses enfants à la plus noire misère, après en avoir assommé l'un ou l'autre peut-être. On espère mieux du cinéma ; je n'espère point cependant que l'on convie nos écoliers à quelque « bande » sinistre, où l'ivrogne étalera ses méfaits, du hoquet à l'assassinat. En attendant, l'on se contente d'historiettes, plus niaises que méchantes, où le buveur d'eau jouit des bénédictions de la terre et du ciel, tandis que le buveur de vin s'abat sous le coup d'infortunes le plus affreusement variées. Quant aux récits qui tendent à guérir nos bambins de la gourmandise, leur dénouement comporte honnêtement un mal de ventre plus ou moins sérieux, une promenade manquée, ou toute autre punition pareillement naïve.

Nos écoliers regardent les tableaux ; ils écoutent les histoires. Quels en sont les résultats ? Je les crois nuls. Pourquoi ? Simplement parce que jamais les enfants, plus tard, ne se trouveront dans des circonstances parfaitement identiques. L'homme tenté sait très bien que d'autres sont tombés ; mais il pense toujours ou que, lui, saura se tirer d'affaire, ou que, ce qui était mauvais chez les autres, ne l'est point dans son cas, pour telle et telle bonne raison : les circonstances ne sont point pareilles. C'est le grand défaut de la morale

« concrète » proposée dans des exemples uniquement : elle ne s'applique qu'à un cas particulier, celui de l'exemple. Le moindre prétexte peut suffire : par exemple, que l'on ne porte pas le costume du buveur ; c'est qu'il représente un ouvrier, pour le paysan ; c'est qu'il est vêtu comme un bourgeois, pour l'ouvrier. Du moment que la représentation concrète ne coïncide plus avec la réalité concrète, la leçon est considérée comme non-avenue. Et la passion, qui est logique, sait très bien suggérer que ce qui est arrivé à Pierre, à Paul, ne nous arrivera pas nécessairement ; nous veillerons d'ailleurs à nous y prendre autrement. Et puis, autre défaut d'un tel enseignement, ces intuitions n'atteignent pas l'intelligence et ne pénètrent pas jusqu'à la volonté. Elles s'arrêtent à l'imagination, qu'elles amusent ou bien épouvantent. L'intelligence ne saisit que l'abstrait, que le général. Elle n'est pas intéressée par le concret, le particulier que content ces histoires, que figurent ces tableaux. Or, la volonté s'appuie sur l'intelligence dans ses décisions, et non sur l'imagination, surtout lorsque cette décision contrarie les sens et le désir sensible.

Aussi bien, ne se contente-t-on pas de narrer et de montrer ; on interprète ces « donnés concrets » ; on en tire une leçon générale, que l'on condense en un précepte moral. Ce mode d'enseigner semble à beaucoup un peu vieux jeu. On nie volontiers la valeur des préceptes abstraits ; on les croit inadaptés à l'enfance, parce que l'enfant vit plus volontiers dans la réalité concrète, parce qu'il s'exprime plus facilement en phrases concrètes. Mais un précepte n'est impératif et ne s'impose à la volonté que s'il est général, absolu, donc abstrait. D'une série d'historiettes où des enfants gourmands ont été proposés à sa réprobation, le petit ne tire pas encore la conclusion qu'il ne doit pas toucher au sucre ni se bourrer de chocolat. Cette conclusion ne lui en imposera que si elle est formulée en une phrase abstraite, absolue, générale : « Tu ne toucheras pas au sucre. » Les intuitions sont indispensables à l'école primaire, en morale comme dans les autres branches, parce que la psychologie de l'enfance va du concret à l'abstrait, du particulier au général. Mais il ne joue que le rôle de moyen à fin, qui est de comprendre le général. Et l'élève de sept ans comprend fort bien le précepte court et net qui lui prescrit son devoir, pour peu qu'on le lui ait expliqué : « Tu ne toucheras pas au sucre ! » Mais l'interrogation surgit : « Pourquoi ne toucherais-je pas au sucre ? » Elle surgit inévitablement au fond de la conscience, provoquée par le désir, par la passion. Et, pour tous, à tous les âges, se renouvelle la scène où nos premiers parents ont succombé. Le fruit de l'arbre semble agréable à la vue, attirant, bon à manger. « Et pourquoi n'en mangerai-je pas ? » Maman répond : « Parce que je le veux ! »

L'école peut dire autre chose et c'est pourquoi elle a plus de pouvoir qu'il ne paraît. Elle donne la raison des défenses qu'elle

impose, des renoncements qu'elle prescrit. Ces raisons ont des valeurs diverses. Il en est d'hygiéniques ; ce sont celles que l'on trouve le plus souvent exposées dans les livres de morale laïque. Mais l'enfant qu'une envie tyrannise se sent en bonne santé ; il ne peut croire qu'un bonbon lui nuira. Et puis, qu'importent l'avenir et les vieux ans ! Les maux des temps lointains ne sauraient balancer le plaisir immédiat ni l'ardeur de la convoitise. « Je prendrai mes précautions ; je m'en tirerai mieux que les autres..., plus tard ». L'hygiène est bien mal armée contre le vice, et si facilement tournée. On en peut dire autant de la morale qui nous recommande de dompter nos passions, de nous priver de plaisirs brutaux, pour que, dans cent mille siècles, puisse s'épanouir une humanité que l'hérédité aura rendue plus maîtresse d'elle-même. Que m'importe cet homme problématique! au nom de quoi viendrait-il m'empêcher de « vivre ma vie » ?

La lutte contre la gourmandise est un épisode de la lutte contre l'amour de soi-même, de ses aises, de sa sensualité, de sa concupiscence. Elle ne peut se terminer par le triomphe que si des motifs puissants soutiennent la volonté, que si une « ascèse » préventive a rendu forte celle-ci dans la domination des instincts, des attirances qui excitent du dehors, des impulsions qui poussent du dedans. L'éducation de la sobriété n'est donc qu'une application à l'objet spécial du manger et du boire de l'éducation complète et une du caractère moral.

E. Dévaud.

L'apostolat de l'éducation

On a dit que Phidias, le grand sculpteur antique, travaillait pour l'éternité. Et cependant, le plus modeste instituteur de village fait mieux et fait plus que Phidias. Les œuvres de l'artiste grec sont tombées en poussière, celles de l'éducateur sont immortelles ; lui, vraiment, « il travaille pour l'éternité ».

L'éducateur devient l'aide, l'associé, le coopérateur de Dieu dans l'œuvre de la Création, de la Rédemption, de la Sanctification des âmes.

L'homme avait été créé à l'image de Dieu. Mais voici que le péché a terni cette image. L'œuvre du Créateur est devenue méconnaissable. Dans son amour, il veut la restaurer et il nous choisit, nous, éducateurs chrétiens, pour faire resplendir à nouveau, dans l'âme humaine, les traits divins. Des âmes refaites à la ressemblance de Dieu, une société toute marquée à l'empreinte divine, tel est le résultat attendu de l'éducation chrétienne, de cette œuvre qui est la nôtre. Y réfléchir sérieusement, c'est se pénétrer d'estime pour une pareille tâche, de reconnaissance pour Celui qui nous y appelle et nous éprendre du désir de la bien remplir.